VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN FRIEDRICH.

NO 74,976, COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS.

MARDI, LE 2 MAI 1905.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau Nos 832-834 rue Commune—MARDI, le 2 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 13ième jour de mars et signé le 20ième jour de mars 1905, et aussi en vertu d'un ordre daté et signé le 24 mars 1905, homologuant les procédures d'une réunion de famille, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de grande valeur ci-après décrites, à savoir :

1e Superbe propriété commerciale No 1038 et 1040 rue du Canal, entre l'avenue Rampart et la rue Bourgogne comprenant une bâtisse en brique à trois étages avec magasin occupée par la Crescent Shoe Store et autres, contenant au rez-de-chaussée un grand magasin et subdivisée en environ 16 chambres au dessus, le tout plus particulièrement décrit comme suit, à savoir :

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le numéro un dans l'îlet No 31, borné par les rues Canal, Rampart, Bienville et Bourgogne, mesurant environ trente pieds de façade à la rue du Canal sur une profondeur de cent trois pieds dix pouces et six lignes entre lignes parallèles ouvertes par les numéros municipaux 1033 et 1035 rue du Canal.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich décédé par achat de Mme Joséphine Adèle Lavaudais, veuve de Charles Lafitte, d'après un acte passé pardevant Me Dufour, ancien notaire en cette ville, date le 16 août 1866. Le titre enregistré dans le Bureau des transfert de cette paroisse dans le livre 90 folio 719.

Cette splendide propriété est située dans ce que temps sera le centre commercial de la Nouvelle-Orléans comme la ville augmente en population et importance. La destinée de cette propriété est à l'abri du feu et de grande importance commerciale, locale et autre, pour toutes publiques, se groupe tout autour d'elle dans un rayon. Elle est en face de Club Pickwick et à moins d'un mille du depot terminus de tramway et mérite bien l'attention du capitaliste qui veut de bonne Vente sujet au bail des trois années restantes une copie duquel est enregistrée dans le bureau de l'encanteur.

2e La résidence nouvellement bâtie et construite à 2 étages en bois, couverte en ardoises avec dépendance sur grand terrain No 120 rue Marais, entre Lavaudais et Canal et la rue Liberté, construite récemment de la rue et soigneusement garnies sur ledevant et dans le fond grand vestibule, latrines et environ onze chambres avec dépendance à deux étages avec quatre chambres, hangars citerne hydraulique. Les dernières contiennent 30 pieds de façade sur une profondeur de 100 pieds trois pouces de face par environ vingt-neuf pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et sont bien particulièrement décrite comme suit à savoir :

A—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et toutes les droits voies privilèges servitudes et avantages à dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros six sept et huit de l'îlet No 27 sur un plan dressé par Bougerol, alors voyer, le 4 décembre 1838 et annexé pour référence à un acte de dépôt en l'étude de Félix de Armas alors un notaire, le 1er janvier 1839, lesdits lots de terre, mesurant chacun vingt huit pieds cinq pouces de façade à la rue Nord Liberté (autrefois rue Trémé) par cent vingt-sept pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, connus par les Nos Municipaux 117, 119, 121, 123 et 125 rue Nord Liberté.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich, décédé, par achat de Benjamin Beach, d'après un acte passé par devant Joseph Ouvillier, ancien notaire en cette ville le 15 octobre 1869. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 97, folio 237.

Etant près du centre même de la ville, à proximité de la rue du Canal, ces résidences sont toujours louées et ont une grande valeur spéculative.

4e La propriété de résidence et magasin en briques à deux étages, centralement située, Nos 938-942 rue Conti à l'encoignure de la rue Bourgogne, avec une bâtisse contiguë à deux étages en briques dans le fond, No 328 rue Bourgogne, servant de restaurant, résidences adjacentes et détachées sur la rue Bourgogne contenant en tout, magasin sur l'encoignure et environ 15 chambres, dans la cour se trouve hangar, citerne, etc., plus complètement décrite comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes ses bâtisses et améliorations qui y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et se trouvant dans cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Bienville et Conti, mesurant en mesure américaine trente-trois pieds deux pouces de face à la rue Conti sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne de cent vingt neuf pieds dix pouces entre lignes parallèles, connus par les Nos municipaux 938-942 rue Conti et 328 rue Bourgogne.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FREDRICH décédé par achat de Joseph Amborse Perligue, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville date le 24 sept 1845.

Le titre enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 29 folio 190.

Aucune mention en cette vente n'a pas de meilleur avantage que cette propriété étant près de la manufacture de cigarettes de Schwartz, consommers Electric Plant, le "Young Men's Gymnastic Club" et le Théâtre Lyric, cette ne d'obtenir une grande valeur dans peu de temps.

5e La résidence simple à magasin en bois couvert en ardoises No 2 rue Marais à deux servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, désignée par le numéro six du plan dressé par Bougerol, alors voyer, le 4 décembre 1838 et annexé pour référence à un acte de dépôt en l'étude de Félix de Armas alors un notaire, le 1er janvier 1839, lesdits lots de terre, mesurant chacun vingt huit pieds cinq pouces de façade à la rue Nord Liberté (autrefois rue Trémé) par cent vingt-sept pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, connus par les Nos Municipaux 117, 119, 121, 123 et 125 rue Nord Liberté.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH décédé par achat de Hermann J. Menke, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, le 3 novembre 1847, et aussi :

(b) Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits voies privilèges, servitudes et avantages à dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé et faisant partie du numéro neuf de l'îlet No 27 sur le plan dressé par Bougerol, ancien voyer de la municipalité le 4 décembre 1838, déposé en l'étude de Félix de Armas, ancien notaire en cette ville par acte date le 3 janvier 1839, mesurant quarante deux pieds sept pouces quatre lignes de face à la rue Marais le même mesure sur la ligne du fond, environ vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH décédé par achat de Henry Jones A. Bennabe, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, date le 25 mars 1845. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts de cette paroisse dans le livre 47, folio 449.

Cette résidence de 2e ordre est à une petite distance du marché du centre des affaires, et bien ancien-ne cette. Les personnes demandant un logement agréable avec de grands terrains devraient être attirés par cette occasion.

3 La rangée de résidences bien situées et en bon rapport, en bois, couvertes en ardoises avec bâtisses à deux étages dans le fond, et la résidence simple à 2 Nos 117, 119, 121, 123 et 125 rue N. Liberté, et en avant du Canal et la rue Liberté, contenant en tout, indiquant les bâtisses dans le fond à deux étages environ 10 chambres, latrines, citerne, hangars, etc., et la ouverte de 2e ordre à hangars, etc. Le terrain mesurant 165 pieds 3 pouces sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et est plus particulièrement décrit dans l'inventaire comme suit à savoir :

Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et toutes les droits voies privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros six sept et huit de l'îlet No 27 sur un plan dressé par Bougerol, alors voyer, le 4 décembre 1838 et annexé pour référence à un acte de dépôt en l'étude de Félix de Armas alors un notaire, le 1er janvier 1839, lesdits lots de terre, mesurant chacun vingt huit pieds cinq pouces de façade à la rue Nord Liberté (autrefois rue Trémé) par cent vingt-sept pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, connus par les Nos Municipaux 117, 119, 121, 123 et 125 rue Nord Liberté.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH, décédé, par achat de Hermann J. Menke, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, le 3 novembre 1847, et aussi :

(b) Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits voies privilèges, servitudes et avantages à dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé et faisant partie du numéro neuf de l'îlet No 27 sur le plan dressé par Bougerol, ancien voyer de la municipalité le 4 décembre 1838, déposé en l'étude de Félix de Armas, ancien notaire en cette ville par acte date le 3 janvier 1839, mesurant quarante deux pieds sept pouces quatre lignes de face à la rue Marais le même mesure sur la ligne du fond, environ vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH décédé par achat de Henry Jones A. Bennabe, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville, date le 25 mars 1845. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts de cette paroisse dans le livre 47, folio 449.

Cette résidence de 2e ordre est à une petite distance du marché du centre des affaires, et bien ancien-ne cette. Les personnes demandant un logement agréable avec de grands terrains devraient être attirés par cette occasion.

3 La rangée de résidences bien situées et en bon rapport, en bois, couvertes en ardoises avec bâtisses à deux étages dans le fond, et la résidence simple à 2 Nos 117, 119, 121, 123 et 125 rue N. Liberté, et en avant du Canal et la rue Liberté, contenant en tout, indiquant les bâtisses dans le fond à deux étages environ 10 chambres, latrines, citerne, hangars, etc., et la ouverte de 2e ordre à hangars, etc. Le terrain mesurant 165 pieds 3 pouces sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et est plus particulièrement décrit dans l'inventaire comme suit à savoir :

Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et toutes les droits voies privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros six sept et huit de l'îlet No 27 sur un plan dressé par Bougerol, alors voyer, le 4 décembre 1838 et annexé pour référence à un acte de dépôt en l'étude de Félix de Armas alors un notaire, le 1er janvier 1839, lesdits lots de terre, mesurant chacun vingt huit pieds cinq pouces de façade à la rue Nord Liberté (autrefois rue Trémé) par cent vingt-sept pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, connus par les Nos Municipaux 117, 119, 121, 123 et 125 rue Nord Liberté.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich, décédé, par achat de Benjamin Beach, d'après un acte passé par devant Joseph Ouvillier, ancien notaire en cette ville le 15 octobre 1869. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 97, folio 237.

Etant près du centre même de la ville, à proximité de la rue du Canal, ces résidences sont toujours louées et ont une grande valeur spéculative.

4 La propriété de résidence et magasin en briques à deux étages, centralement située, Nos 938-942 rue Conti à l'encoignure de la rue Bourgogne, avec une bâtisse contiguë à deux étages en briques dans le fond, No 328 rue Bourgogne, servant de restaurant, résidences adjacentes et détachées sur la rue Bourgogne contenant en tout, magasin sur l'encoignure et environ 15 chambres, dans la cour se trouve hangar, citerne, etc., plus complètement décrite comme suit, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes ses bâtisses et améliorations qui y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé et se trouvant dans cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Bienville et Conti, mesurant en mesure américaine trente-trois pieds deux pouces de face à la rue Conti sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne de cent vingt neuf pieds dix pouces entre lignes parallèles, connus par les Nos municipaux 938-942 rue Conti et 328 rue Bourgogne.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FREDRICH décédé par achat de Joseph Ambrose Perligue, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville date le 24 sept 1845.

Le titre enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 29 folio 190.

Aucune mention en cette vente n'a pas de meilleur avantage que cette propriété étant près de la manufacture de cigarettes de Schwartz, consommers Electric Plant, le "Young Men's Gymnastic Club" et le Théâtre Lyric, cette ne d'obtenir une grande valeur dans peu de temps.

5 La résidence simple à magasin en bois couvert en ardoises No 2 rue Marais à deux

26 mars—26—avril 2, 9, 16, 23, 30 & date

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

VEUVE JAS G. BREE ET AL VS WM BERNARD ET AL.

No 74,714 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 18 AVRIL 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mars 1905 et signé le 15 mars 1905 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1e Le beau et exceptionnellement bien situé magasin en briques à quatre étages, Nos 405 et 407 rue St Charles entre les rues Perdido et Poydras et plus bas décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent situé dans l'îlet 221, borné par les rues St Charles, Carondelet, Perdido et Poydras et désigné par le No 9 et mesurant 23 pieds 6 pouces 4 lignes de façade à la rue St Charles, sur 100 pieds de profondeur. Près de la rue du Canal dans le cœur du centre des affaires à proximité des banques, hôtels, théâtres, bureaux et bâtisses publiques et continuellement augmentant en valeur.

2e Les bâtisses en briques connues comme les Nos 1027 rue Perdido et 350 352 354 356 358 360 rue Saint Remy, et plus bas décrites comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 269, borné par les rues Perdido, Remparts (autrefois Cirque), Gravier et Dryades (autrefois Philippi), lequel lot mesure 32 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Perdido sur 117 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur et façade à la rue Saint Remy, 117 pieds 4 pouces 3 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant de la propriété des Erasmus Legoaster, et 32 pieds 8 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant de la propriété du dit feu Legoaster.

La propriété à près d'une moitié de la façade de l'îlet sur la rue Saint Remy, dans un voisinage s'améliorant rapidement, près de Union Depot du marché Poydras et dans le cœur du district de détention à Sans cette section de la ville.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance en un, en un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisés en parts égales représentés par des billets des acquéreurs portant intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au parfait paiement, payable au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilèges de vendeur, les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et se transférer la police ou les polices au porteur des billets, l'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénation et vente sans estimation et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente, les acquéreurs devant assumer le paiement en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1905 et devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix de la de vente au moment de l'adjudication et de n'avoir droit aux loyers seulement à partir de la date de l'acte de vente. Les actes de vente pardevant Maloney C. Soniat notaire, aux frais des acquéreurs.

Charles F. Claiborne, Charles T. Soniat, Edgar Grima, Mey et S. Dreifus, avocats.

18 mars—16 19 26—avril 2 9 16 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles, 2me et 3me Districts.

Aussi

Propriétés à Covington, Lne.

Succession de Mme Sarah Ford, veuve par premier mariage de feu Anthony Deter, Sr., et dernièrement femme de Bernard Fontan, Sr.

No 75,416—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—

MARDI, le 2 MAI 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 28 mars 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1e Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, St Louis, Conti et Remparts, étant d'une forme irrégulière, et mesurant en mesure américaine 35 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 105 pieds 4 pouces 4 lignes sur le côté le plus près et parallèle à la rue St Louis et sur l'autre ligne de côté vers la rue Conti par une première profondeur le dit lot de terre a 49 pieds sur une ligne parallèle à l'autre ligne de côté alors ladite ligne ferme à angle droit 7 pieds 1 pouces 4 lignes sur une seconde ligne de profondeur de 56 pieds 4 pouces 4 lignes parallèles à l'autre ligne de côté vers la rue St Louis, la ligne du fond mesurant 27 pieds 9 pouces de largeur, le tout plus ou moins et d'après un plan ou croquis d'arpentage fait par J. A. D'Hémécourt, voyer de ville, daté le 4 septembre 1877 et annexé à un acte passé pardevant Octave De Armas, notaire en cette ville le 2 juillet 1891.

Les améliorations sont désignées par les Nos 427 et 429 rue Bourgogne.

2e Les deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, désigné par les Nos 10 et 11 dans l'îlet borné par les rues Balcéda, Canal, Lopez et Iberville (anciennement Dumaine) sur un plan de J. A. d'Hémécourt, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Lopez sur 101 pieds 9 pouces 4 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux jolis cottages simples désignés par les Nos 118 et 122 rue Lopez.

Sera vendu séparément. Une opportunité d'avoir une gentille petite maison.

3e Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Villeré, Robertson, St Philippe et Dumaine, faisant partie du lot situé à l'encoignure des rues Villeré et St Philippe, désigné par le No J, dudit lot No 62 sur un plan fait par Jos. Pilié, alors voyer en cet ville, déposé dans l'étude de Félix de Armas, ancien notaire, comme par acte du 19 août 1824, ledit lot mesurant, d'après ledit plan en mesure française, 60 pieds de face à la rue Villeré sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double en bois désigné par les Nos 933 et 935 rue Villeré.

4e Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Mite, Salvet, Lapeyrouse et Onzaga, ledit lot est désigné par le No 7 sur un plan dressé dans le bureau de S. Mayner, ancien notaire et mesurant d'après ledit plan 33 pieds 9 pouces 3 lignes de la rue Lapeyrouse sur un profondeur de 125 pieds 4 pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage en bois, désigné par les Nos 2113 et 2115 rue Lapeyrouse.

5e Un certain morceau ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, et se trouvant et étant situé dans la ville de Covington, paroisse St Tammany, Louisiane, et désigné sur un plan de ladite ville comme lot fractionnel No 17, dans la division de St Jean, moins la portion du dit îlet acquise par Lewis Parisy de A. Parisy, le 1er septembre 1888, et étant la même propriété acquise par Bernard Fontan de J. M. Aouille, acte enregistré dans le bureau des transferts, Livre Y, page 150, etc., moins la portion vendue à L. R. Hosmer, d'après l'acte enregistré dans le Livre B, pages 150 et 151 du Registre des Transferts de la paroisse St Tammany.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à un crédit d'un an ou de 1 et 2 ans, à l'option des acquéreurs, la portion de crédit des dites ventes devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés par lui, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de garantie, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès lesdites propriétés devant être assurées par les acquéreurs et les polices d'assurances transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs devant payer en sus et au-dessus du prix de leur enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété en année 1905, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Daniel J. Murphy, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.

1 av—1 2 9 16 23 30—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE A DEUX ETAGES

1727 Valence.

Entre les rues Baronne et Carondelet.

Succession de John W. Moore.

No 74 389—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 2 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 29 mars 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Lne avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Septième District de la dite ville dans l'îlet No 439 borné par les rues Valence, Carondelet (anciennement Apollo) et Baronne (anciennement Bacchus) et Cadiz, mesurant 60 pieds de face à la rue Valence par une profondeur entre lignes parallèles de 180 pieds étant le tout des lots 16 et 17 et la portion du fond des lots 11 et 12 le tout d'après un plan de tout l'îlet, annexé à un acte de vente de Caspar Auch à Mme veuve Jas Skelton, passé pardevant W. L. Pope, ancien notaire, le 18 mars 1882 les améliorations sont designées par le No 1727 Valence et consistent en un cottage résidence sur les deux étages.

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant payer les taxes de 1905 en plus du prix de l'adjudication 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Alexis Brian, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. Guion avocat.

2 av—1 2 9 16 23 30—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Le Joli Cottage Double,

2621 et 2623 Chippewa.

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Le Joli Cottage Simple,

2617 Chippewa.

Entre les rues Troisième et Quatrième

Le Bon Terrain pour Bâtir,

Chippewa.

Entre les rues Troisième et Quatrième.

Mme Caroline Fischer et Charles Fischer versus Jacob Fischer et als

No 75,498—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 2 mai 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu en Cour ouverte, le 21 mars 1905, et signé le 27 mars 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, par l'Hon. W. B. Sommerville, la propriété ci-après décrite à savoir :

Trois certaines portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent situées dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane dans l'îlet borné par les rues Chippewa, Troisième, Quatrième et Annonciation, désignée comme les "B", "C" et "D" sur un croquis étant fait par D. M. Brengas dénnité voyer de ville. Lot "B" mesure 25 pieds 9 pouces de face à la rue Chippewa, 27 pieds 7 pouces 7 lignes de largeur dans la ligne du fond par une profondeur de 143 pieds 11 pouces 6 lignes sur la ligne de côté près de la rue Quatrième et une profondeur sur la ligne de côté opposé, le divisant du lot "C" de 143 pieds 1 pouce 5 lignes. Lot "C" mesure 32 pieds 10 pouces de face à la rue Chippewa, 32 pieds 9 pouces 6 lignes de largeur sur sa ligne du fond sur une profondeur sur la ligne de côté contiguë à la rue Quatrième, le divisant du lot B, de 143 pieds 1 pouce 5 lignes et une profondeur de 142 pieds 2 lignes sur la ligne de côté opposée, le divisant du lot D. Lot D mesurant 34 pieds 1 pouce de face à la rue Chippewa, 34 pieds 0 ligne de largeur sur sa ligne du fond sur une profondeur de 142 pieds 2 lignes sur la ligne de côté le divisant du lot E et une profondeur de 140 pieds 10 pouces 4 lignes sur sa ligne de côté contiguë à la rue Troisième.

Chaque lot sera vendu séparément.

Voyez les plans à la Bourse et examinez la propriété, qui consiste en un joli cottage simple, un beau cottage double et un magnifique lot à bâtir, dans un excellent voisinage.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque sur la propriété pour laquelle ledit peut être donné avec toutes les clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant assumer en dessus de son enchère toutes les taxes de 1905, billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, transférer ses polices d'assurance etc., 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant John J. Ward, notaire aux frais des acquéreurs.

Andrew Boro, Jr., avocat.

1 av—1 2 9 16 23 30—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Résidence en Briques à deux Etages Bien située,

No 907 rue Bourbon, entre les rues Ste Anne et Dumaine.

Succession de Mme Armand Bossu.

No 75,211—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI le 18 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 16 mars de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 76, borné par les rues Bourbon, Ste Anne, Dauphine et Dumaine étant partie du lot No 14 et mesurant en mesure américaine, d'après un plan fait par Edgar Pilié, voyer, date le 13 juin 1840, 22 pieds 5 pouces de face à la rue Bourbon, commençant à un point 41 pieds 10 pouces de distance de l'encoignure des rues Bourbon et Ste Anne sur 84 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, les améliorations sont comprises sur le No 907 rue Bourbon et comprennent une résidence en briques à deux étages et mansarde contenant environ 8 chambres, chambres à bain, gaserie, citerne, hangar, etc. Une propriété bien située dans le deuxième district. Un bon placement.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur, sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando, et toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en sus et au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1905. 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

F. A. Lambert, F. L. Feurthy, avocats.

18 mars—18 19 26—avril 2 9 16 18

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli cottage double,

3521-3523 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN, encanteurs—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 27 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 20 mars 1905, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans la succession de Alphonse M. Burke, No 73 319 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le joli cottage double en bois Nos 3521 et 3523 rue Annonciat en, retiré de la banquette et contenant galerie, 4 chambres et mansarde chaque côté. Le lot de terre est situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation (autrefois Jersey), Fonchet Allée et Laurel, désigné par le numéro 17 sur un plan fait par Arthur de Armas, voyer, date le 1er août 1885, annexé à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 22 mars 1886. Ledit lot, mesurant, en mesure américaine 31' 3" de face à la rue Annonciation sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur une rue large près de plusieurs lignes de chars et dans un voisinage tranquille et respectable. Un placement qui rapporte.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance en un crédit de 1 et 2 ans pour des billets, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 0/0 d'intérêt, par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité usuelles et coutumières, incluant l'assurance des bâtisses et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. J. Weilitz, notaire, aux frais de l'acquéreur.

John McClinkey, avocat.

26 mars—26 av—2 9 16 23 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano, etc.

Philip Werlein, Limited, vs John Bergey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,523—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, le 12 avril 1905, à 10 0/0 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au magasin de piano du demandeur, Nos 614 616 rue du Canal.

Un piano de "Behr Bros" (No 18475), tabouret et couverture de clavier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Merrick & Lewis vs Philip Gensler, avocats.

18mars—18 19 26—avril 2 9 16 18

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Essayant d'Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1905.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauvez et du temps de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les annuaires sont inutiles.

Pensez donc ! Il ne Coûte que 15 S

d'ente par Jour, Rimus $6 00

pour 365 Jours.

Prix (net), $6.00 par express $6 40 expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1 00, y Compris l'Affranchissement.

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARD'S DIRECTORY CO., LTD., Editeurs, Chambres 35 et 36, 806 Allée Commerciale coin de la rue Camp.

21 fév

Succession de Emile Wunderlich

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 74,445—Division D—Attendu que Mme Anna Hopkins, veuve de Emile Wunderlich a présenté une pétition à la Cour à effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emile G. Wunderlich décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Stafford & Lambert, avocats. 8 avril—8 12 17

Succession de Mme Caroline Brodereck

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 74,749—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Théodore Brodereck, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — W. A. Wood, avocat. 8 avril—8 12 17

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

PLACERS ATTENTION!

Cottage Simple en Bâtisses dans l'Ame No 2579 rue Erato entre Robertson et Freret.

Cottages Doubles, Nos 1323 et 1325 rue Magnolia, entre Liberté et Tonnelle.

Cottages Doubles, Nos 2205 et 2207 rue Erato, entre Liberté et Howard.

Succession de John Ross.

No 75,285—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encan